

Première immatriculation au Registre du Commerce

SARL ou SUARL

Pièces à fournir

- Une imprimé en double exemplaires à remplir en arabe et à signer par le gérant ou son mandataire;
- 2 copies de l'attestation de dépôt de déclaration du projet
- 2 originaux de statuts enregistrés;
- 2 originaux enregistrés du P.V de nomination du ou des gérants au cas où les statuts ne le précisent pas
- 2 copies de la déclaration d'existence et de la carte d'identification fiscale
- 2 exemplaires de la pièce précisant l'adresse du siège social : certificat de propriété, contrat de location (non obligatoirement enregistré), attestation de domiciliation de la personne domiciliataire comportant le cachet de l'entreprise domiciliataire avec la signature de son représentant légal;
- 2 copies de la CIN du ou des gérants; (2 copies du passeport pour les étrangers)
- Un timbre fiscal de 5 DT;
- Procuration au cas où le déposant est autre que le gérant.
- Une copie de la pièce d'encaissement des frais de publication au JORT
- Un timbre fiscal de 5 DT pour chaque extrait du RC demandé.